

Note analytique du personnel / Staff Analytical Note 2016-6

Un examen plus approfondi des pressions salariales au Canada



par Dany Brouillette et Laurence Savoie-Chabot

Les notes analytiques du personnel de la Banque du Canada sont de brefs articles qui portent sur des sujets liés à la situation économique et financière du moment. Rédigées en toute indépendance du Conseil de direction, elles peuvent étayer ou remettre en question les idées dominantes en matière de politiques. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs uniquement. Par conséquent, elles peuvent ne pas refléter le point de vue officiel de la Banque du Canada et n'engagent aucunement cette dernière.

Note analytique du personnel de la Banque du Canada n° 2016-6

Juillet 2016

Un examen plus approfondi des pressions salariales au Canada

par

Dany Brouillette et Laurence Savoie-Chabot

Département des Analyses de l'économie canadienne

Banque du Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0G9

dbrouillette@bank-banque-canada.ca

lsavoie-chabot@bank-banque-canada.ca

Remerciements

Nous tenons à remercier Colin Scarffe pour son excellent travail d'adjoint aux recherches. Nous remercions également Eric Santor, Russell Barnett et Patrick Sabourin pour leurs commentaires et suggestions, ainsi que David Cormier pour son aide à la rédaction.

Abstract

In this note, we provide a brief outline of the recent developments in wage measures in Canada. We then assess whether wage growth is consistent with its fundamentals. Our analysis indicates that wage pressures remain subdued and almost all measures show that wage growth has remained below its historical average since mid-2015. With respect to the relationship between wage growth and its fundamentals, we find that the wages and total compensation growth was weaker than expected considering the rate of unemployment observed since 2015. This is partly due to the weak labour productivity growth. Finally, we observe that pressures on domestic production costs coming from wages remain modest.

JEL classification: J3, J30, E24

Bank classification: Labour markets; Productivity

Résumé

Dans cette note, nous décrivons brièvement les développements récents concernant les mesures des salaires au Canada. Nous cherchons ensuite à déterminer si la croissance des salaires observée s'avère conforme à ses déterminants fondamentaux. Il ressort de notre analyse que les pressions salariales demeurent modérées, et presque toutes les mesures montrent que la croissance des salaires se maintient sous sa moyenne historique depuis la mi-2015. En ce qui concerne la relation entre la croissance des salaires et ses déterminants fondamentaux, nous constatons que le rythme de progression des salaires et de la rémunération globale a été faible par rapport à ce qu'il aurait dû être compte tenu des taux de chômage observés depuis 2015, en partie à cause de la faible croissance de la productivité du travail. En conclusion, nous notons que les pressions sur les coûts de la production intérieure émanant des salaires demeurent modestes.

Classification JEL : J3, J30, E24

Classification de la Banque : Marchés du travail; Productivité

Sommaire

Dans cette note, nous décrivons brièvement les développements récents concernant les mesures des salaires au Canada. Nous cherchons ensuite à déterminer si la croissance des salaires observée s'avère conforme à ses déterminants fondamentaux. Nos principales constatations sont les suivantes :

- Les pressions salariales demeurent modérées, et presque toutes les mesures montrent que la croissance des salaires se maintient sous sa moyenne historique depuis la mi-2015.
- Au cours de la même période, la faible progression des salaires dans le secteur de la production de biens a freiné la croissance agrégée des salaires.
- En ce qui concerne la relation entre la croissance des salaires et ses déterminants fondamentaux :
 - Le rythme de progression des salaires et de la rémunération globale a été faible relativement à ce qu'il aurait dû être compte tenu des taux de chômage observés depuis 2015.
 - La faible croissance de la productivité du travail est un facteur qui a vraisemblablement contribué à la faible croissance des salaires au cours de la dernière année.
 - Depuis la Grande Récession, la croissance de la rémunération – exprimée en termes réels au moyen de l'indice implicite de prix du produit intérieur brut (PIB) – par heure travaillée a été à peu près conforme à la croissance de la productivité du travail.
- En conclusion, nous notons que les pressions sur les coûts de production intérieure émanant des salaires demeurent modestes.

1. Les développements récents concernant les mesures des salaires

Les pressions salariales demeurent modérées :

- Plusieurs mesures des salaires sont accessibles pour le Canada, et chacune d'elles comporte des avantages et des inconvénients. Une description de ces mesures est présentée à l'annexe A.
- Presque toutes les mesures montrent que la croissance des salaires se maintient sous sa moyenne historique depuis la mi-2015.
 - Les mesures à pondération fixe de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) et de l'Enquête sur la population active (EPA) donnent à

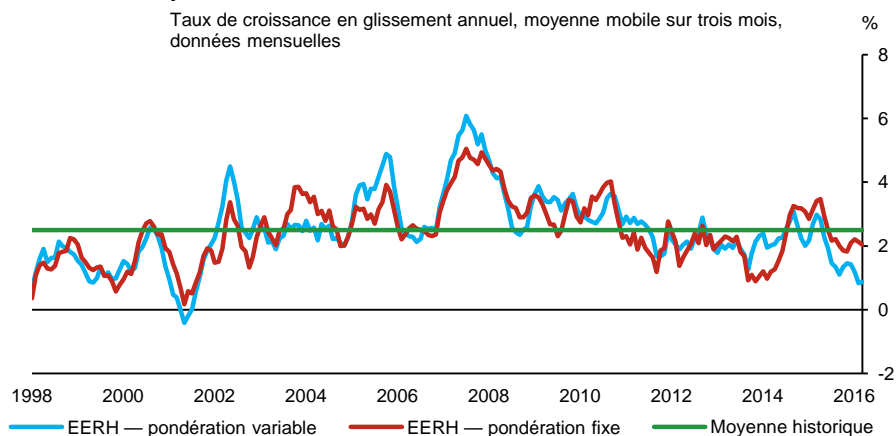
penser que les pressions salariales sont présentement modérées. Au cours des six derniers mois, les taux de croissance en glissement annuel de ces mesures ont été d'environ 2 % (**Graphique 1** et **Graphique 2**). Puisqu'elles sont construites en maintenant fixes la composition sectorielle et la répartition par types de travailleurs, ces mesures sont considérées comme plus appropriées pour jauger les pressions salariales sous-jacentes.

- Les mesures à pondération variable, qui incluent des mesures plus générales comme la rémunération globale par heure travaillée, montrent également que la croissance des salaires a été modeste depuis le deuxième trimestre de 2015 (**Graphique 3**).
- La mesure à pondération variable de l'EPA constitue une exception notable, car elle indique que la croissance des salaires excède sa moyenne historique depuis la mi-2015 (**Graphique 2**). La croissance supérieure à la moyenne des salaires de l'EPA est imputable au secteur des services, où la croissance des salaires a été relativement plus forte que dans le secteur de la production de biens. La part grandissante de l'emploi dans le secteur des services a certes joué un rôle, mais dans une moindre mesure¹.
 - Depuis la mi-2015, la croissance moyenne (moyenne mobile sur trois mois, en glissement annuel) des salaires dans le secteur des services s'est établie à 3,4 %, contre 2,2 % dans le secteur de la production de biens (**Graphique 4**). Pour ces deux secteurs, la moyenne historique s'établit respectivement à 2,7 % et à 2,8 %.

¹ La part de l'emploi dans le secteur des services a augmenté de façon constante entre 1997 et 2015, passant de 74,8 à 79,0 %. Bien que le fort déclin des prix du pétrole ait entraîné une réaffectation de la main-d'œuvre entre les secteurs, celle-ci n'a pas eu d'incidence sur la tendance à long terme — c'est-à-dire l'augmentation de la part de l'emploi dans le secteur des services —, car la part de l'emploi dans le secteur de l'extraction du pétrole et du gaz est faible.

Graphique 1 : Taux de croissance des salaires de l'EERH, mesures à pondération fixe et variable

Taux de croissance en glissement annuel, moyenne mobile sur trois mois, données mensuelles



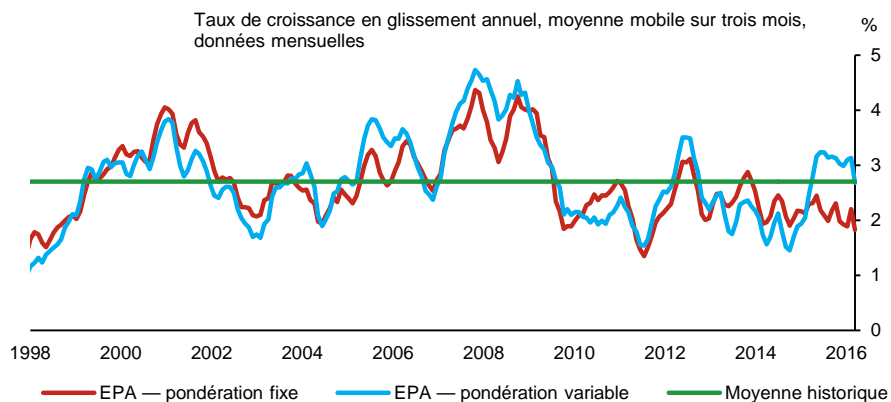
Nota : Les moyennes historiques sont les mêmes pour la mesure à pondération fixe et la mesure à pondération variable (2,5 %).

Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : mars 2016

Graphique 2 : Taux de croissance des salaires de l'EPA, mesures à pondération fixe et variable

Taux de croissance en glissement annuel, moyenne mobile sur trois mois, données mensuelles

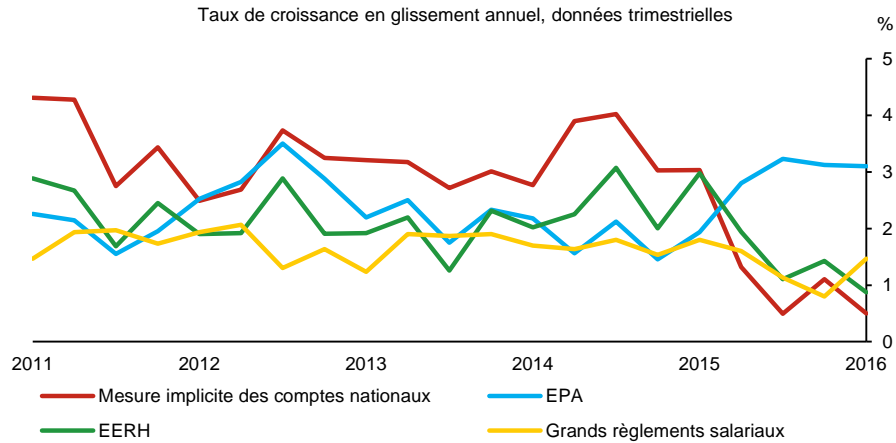


Nota : Les moyennes historiques sont les mêmes pour la mesure à pondération fixe et la mesure à pondération variable (2,7 %).

Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : mai 2016

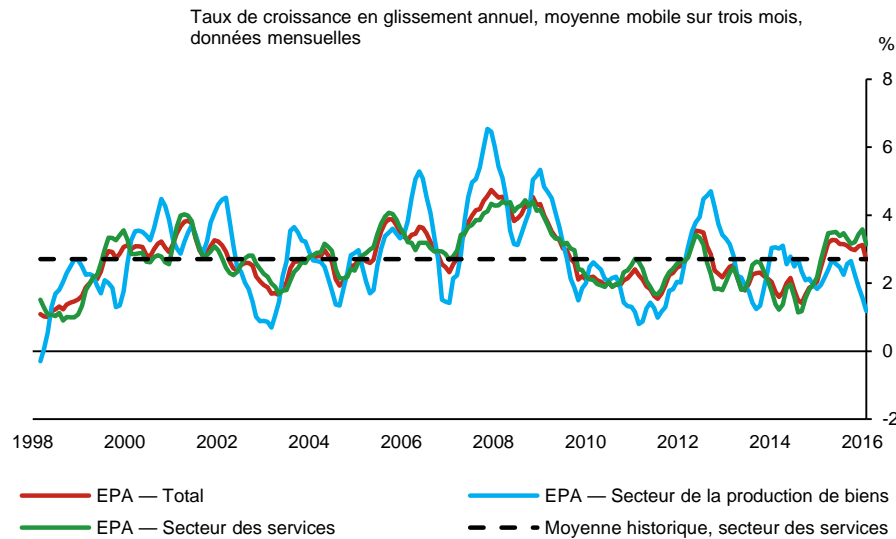
Graphique 3 : Presque toutes les mesures de rémunération du travail montrent une croissance modeste



Nota : Les moyennes historiques sont de 3,3 % pour la mesure implicite des comptes nationaux, de 2,7 % pour l'EPA, de 2,5 % pour l'EERH et de 2,3 % pour les Grands règlements salariaux.
Sources : Statistique Canada, Programme du travail et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : 2016T1

Graphique 4 : Croissance des salaires de la mesure à pondération variable de l'EPA, par secteur



Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : mai 2016

2. La croissance des salaires est-elle conforme à ses déterminants fondamentaux?

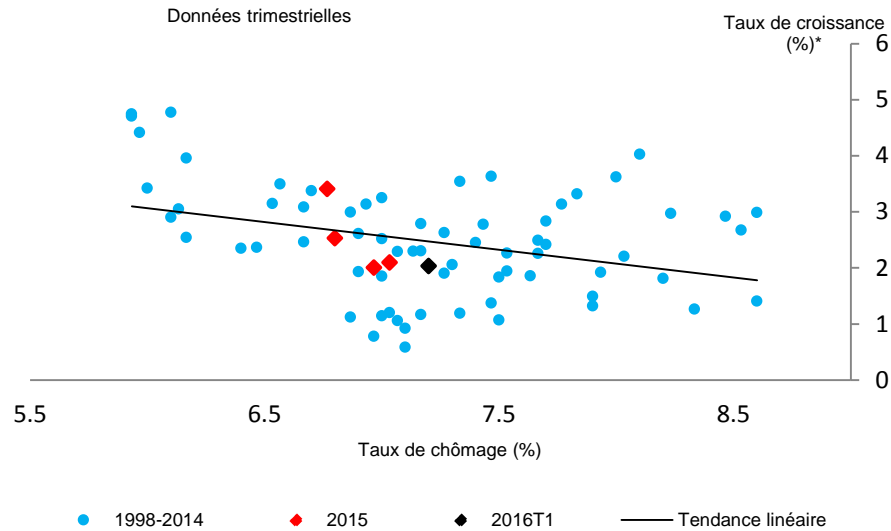
- Afin de déterminer si la croissance des salaires est conforme à ses facteurs fondamentaux, nous analysons la relation entre, d'une part, les salaires et la rémunération du travail, et d'autre part, le taux de chômage enregistré pour la période allant du premier trimestre de 1998 au premier trimestre de 2016. On devrait s'attendre à ce que cette relation soit négative, car selon la théorie économique, un taux de chômage faible au regard de l'équilibre signifie que la demande de travail est relativement forte par rapport à l'offre, ce qui pousse la croissance des salaires à la hausse. L'analyse confirme la relation négative entre la croissance des salaires et le taux de chômage, comme le prévoit une courbe de Phillips standard (**Graphique 5** et **Graphique 6**)².
 - Depuis 2015, la croissance des salaires (mesure à pondération fixe de l'EERH) et de la rémunération horaire a été faible par rapport à ce qu'elle aurait dû être compte tenu du taux de chômage : les taux de croissance des salaires sont en effet inférieurs à ceux auxquels on aurait été en mesure de s'attendre étant donné la relation simple de la courbe de Phillips et les taux de chômage observés. Ce constat est particulièrement évident pour la rémunération horaire (les points rouges et noirs dans le **Graphique 6**). Pour cet exercice, la mesure à pondération fixe s'avère plus appropriée, car elle reflète plus adéquatement l'effet pur de la croissance des salaires, c'est-à-dire qu'elle n'est pas influencée par les changements de composition du marché du travail qui ont une incidence sur les salaires³.

² Ce résultat ne dépend pas du choix de la mesure des salaires ou de la rémunération. Les résultats sont similaires lorsque le taux de chômage est remplacé par l'indicateur du marché du travail utilisé par la Banque (<http://www.banqueducanada.ca/taux/indicateurs/pressions-capacite-inflation/marche-travail-definitions>). La seule exception est lorsque la mesure à pondération variable de l'EPA est utilisée. Dans ce cas, la pente de la relation de Phillips est positive pour 2015. Ceci tend à confirmer que les taux de croissance de la mesure à pondération variable de l'EPA sont présentement atypiques et reflètent vraisemblablement des effets de composition sectorielle.

³ Par exemple, en l'absence de variation des salaires dans tous les secteurs, l'augmentation de la part de l'emploi dans un secteur où les salaires sont plus faibles que la moyenne poussera tout de même à la baisse les salaires horaires dans leur ensemble.

- Ceci laisse possiblement croire que le taux de chômage ne rend pas pleinement compte de la marge de ressources inutilisées sur le marché du travail à l'heure actuelle, que le taux de chômage d'équilibre a changé ou que d'autres facteurs, tels que la productivité du travail, ont leur importance et doivent donc être pris en compte.
- De fait, la dynamique récente des salaires (mesure à pondération fixe de l'EERH) est plus conforme aux valeurs prévues par la relation avec le taux de chômage, lorsqu'on l'exprime après déduction de la croissance de la productivité du travail (Graphique 7).

Graphique 5 : Relation entre la croissance des salaires (EERH, pondération fixe) et le taux de chômage

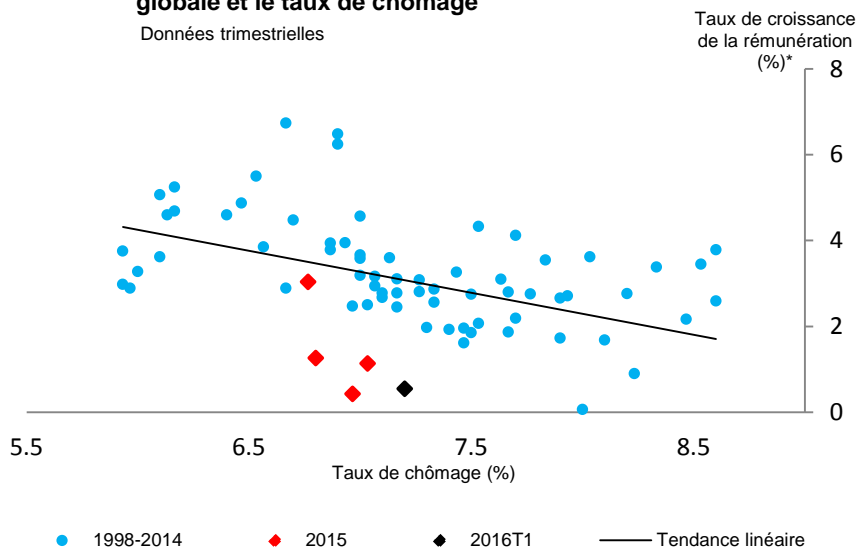


Nota : * Salaire de l'EERH à pondération fixe, taux de croissance en glissement annuel
Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : 2016T1

Graphique 6 : Relation entre la croissance de la rémunération horaire globale et le taux de chômage

Données trimestrielles



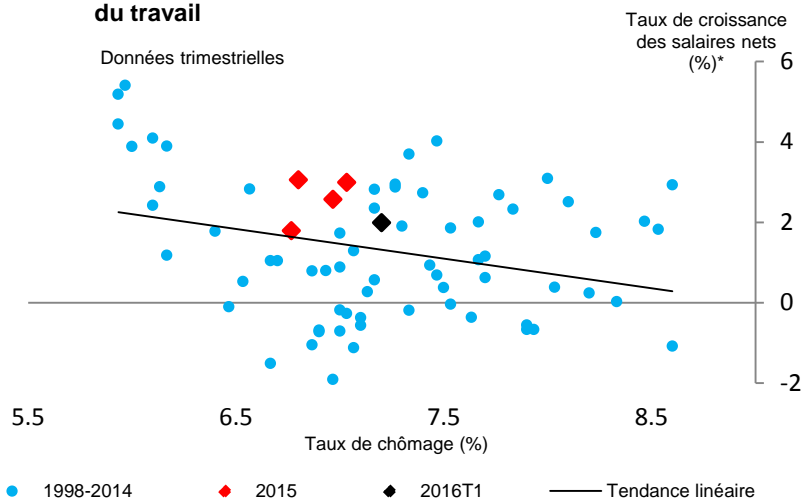
Nota : *Rémunération horaire globale, taux de croissance en glissement annuel

Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : 2016T1

Graphique 7: Relation entre le taux de chômage et la croissance des salaires, déduction faite de la croissance de la productivité du travail

Données trimestrielles



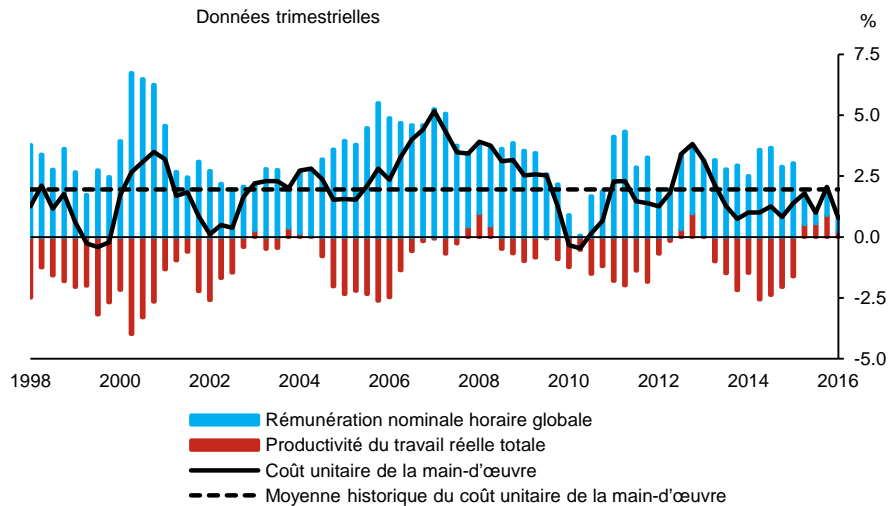
Nota : *Salaire de l'EERH à pondération fixe, déduction faite de la croissance de la productivité du travail, taux de croissance en glissement annuel

Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : 2016T1

- Afin d’approfondir le rôle des variations de la productivité du travail, nous décomposons le coût unitaire de la main-d’œuvre en deux parties : la variation de la rémunération horaire et la variation de la productivité du travail (**Graphique 8**). La croissance de la productivité réelle du travail s’est établie à 1,2 % en moyenne depuis 1998, mais elle est devenue négative au cours des quatre derniers trimestres, ce qui a exercé des pressions à la hausse sur le coût unitaire de la main-d’œuvre. Malgré cela, la croissance de ce dernier est demeurée modeste, se maintenant en deçà de sa moyenne historique au cours de la dernière année en raison du faible rythme de progression de la rémunération nominale horaire. On peut alors en conclure que les pressions sur les coûts de la production intérieure émanant des salaires demeurent modestes.

Graphique 8 : La croissance du coût unitaire de la main-d’œuvre est modeste



Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : 2016T1

- L’écart entre les salaires réels et la productivité demeure légèrement négatif, ce qui semble aussi indiquer l’absence de pressions croissantes sur les coûts de production (**Graphique 9**)^{4, 5}.

⁴ On obtient des résultats similaires lorsqu’on utilise les données de l’EPA.

⁵ À l’équilibre dans un modèle classique simple de concurrence pure et parfaite, le salaire réel devrait égaler la productivité marginale du travail. Toute variation de la productivité devrait alors se répercuter sur la croissance des salaires.

- L'évolution des salaires réels par rapport à la productivité depuis 1997 est présentée au **Graphique 9**⁶. Dans ce graphique, on constate un écart négatif important entre la croissance des salaires— exprimée en termes réels au moyen de l'indice implicite de prix du PIB — et celle de la productivité du travail. Cet écart s'atténue considérablement, quoiqu'il demeure négatif, lorsqu'une mesure plus générale de la rémunération par heure travaillée est utilisée (conforme aux Comptes nationaux et à la mesure du coût unitaire de la main-d'œuvre)^{7, 8}.
- En somme, on peut conclure que la croissance de la rémunération réelle du travail par heure travaillée a été à peu près conforme à la croissance de la productivité du travail depuis la Grande Récession.

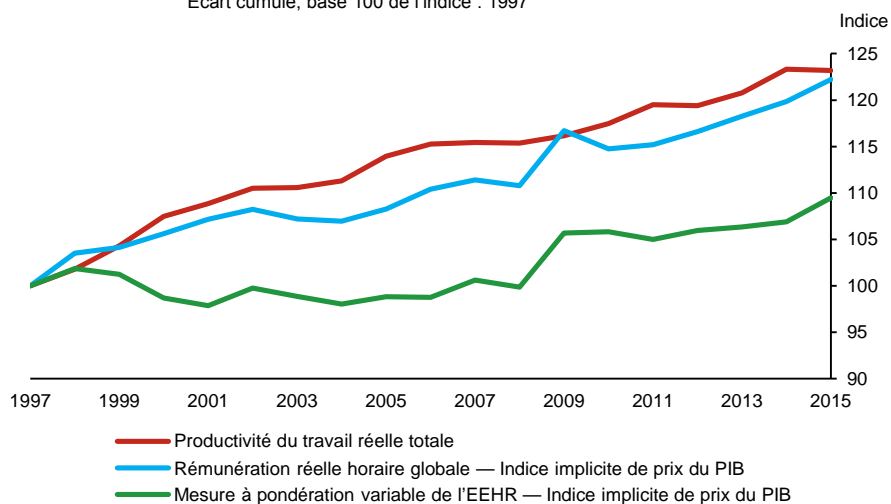
⁶ La divergence entre les salaires réels et la productivité est le sujet de vifs débats aux États-Unis; en effet, Bivens et Mishel (2015) remarquent un écart négatif important entre la croissance des salaires réels et celle de la productivité au cours des quatre dernières décennies.

⁷ Un écart nettement plus faible a également été constaté dans le cas des données américaines lorsqu'une mesure plus générale comme la rémunération globale est utilisée au lieu d'une mesure portant uniquement sur les salaires (Lawrence, 2015).

⁸ L'écart entre le salaire réel et la productivité dépend de l'année de référence. Un écart plus grand (pour la ligne bleue) est obtenu lorsque 1981 est choisie comme année de référence, un résultat conforme à celui de Sharpe et autres (2008). Le choix de l'indice des prix importe également. On obtient un modeste écart positif lorsque la rémunération réelle du travail — en conservant 1997 comme année de référence — est mesurée à l'aide de l'indice des prix à la consommation.

Graphique 9 : L'écart cumulé entre la croissance des salaires et celle de la productivité du travail demeure légèrement négatif au Canada

Écart cumulé, base 100 de l'indice : 1997



Sources : Statistique Canada et calculs de la Banque du Canada

Dernière observation : 2015

Bibliographie

Bivens, J. et L. Mishel (2015). *Understanding the Historic Divergence Between Productivity and a Typical Worker's Pay: Why It Matters and Why It's Real*, Economic Policy Institute, coll. « EPI Briefing Paper », n° 406, 2 septembre.

Lawrence, R. Z. (2015). *The Growing Gap between Real Wages and Labor Productivity*, Peterson Institute for International Economics. Internet : <https://pie.com/blogs/realtime-economic-issues-watch/growing-gap-between-real-wages-and-labor-productivity>.

Sharpe, A., J.-F. Arsenault et P. Harrison (2008). « Why Have Real Wages Lagged Labour Productivity in Canada », *International Productivity Monitor*, n° 17, automne, p. 16-27.

Annexe A – Définitions des mesures des salaires et de la rémunération au Canada

Enquête sur la population active

- Mesure du salaire horaire moyen, publiée mensuellement depuis 1997. L'enquête est représentative de la population en âge de travailler au Canada.
- Il y a une mesure à pondération fixe et une mesure à pondération variable. La première est calculée par le personnel de la Banque en maintenant fixes la composition sectorielle et la répartition par type de travailleurs (temps partiel et temps plein; emplois permanents et emplois temporaires) par rapport à leur moyenne de 2000. La mesure à pondération fixe s'avère un meilleur indicateur des pressions salariales étant donné qu'elle fait abstraction des effets de composition.

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

- Autre mesure du salaire horaire moyen publiée mensuellement depuis 1991. L'enquête est représentative de la population d'entreprises au Canada.
- Il y a une mesure à pondération fixe et une mesure à pondération variable. L'indice à pondération fixe a été conçu pour neutraliser l'effet des changements de répartition de l'emploi et des heures rémunérées parmi les secteurs d'activité, les provinces, les territoires, les régions et les types d'employés (salariés et rémunérés à l'heure)⁹.

Rémunération globale horaire

- Rémunération globale (salaires, traitements et cotisations sociales) divisée par le total des heures travaillées.
- La croissance de cette mesure peut être calculée à partir de la rémunération globale des Comptes nationaux divisée par le total des heures travaillées ou à partir des Comptes de la productivité. Ces données sont publiées trimestriellement depuis 1981.

⁹ Pour de plus amples renseignements, voir <http://www.statcan.gc.ca/pub/72-203-g/2013001/part-partie5-fra.htm>.

Coût unitaire de la main-d'œuvre

- Défini comme la rémunération nominale globale par heure travaillée divisée par la productivité réelle du travail. Il s'agit d'un indice publié trimestriellement depuis 1981.
- Le coût unitaire de la main-d'œuvre augmente lorsque la rémunération horaire croît plus rapidement que la productivité du travail. Il est fréquemment utilisé pour mesurer les pressions inflationnistes imputables à la croissance des salaires¹⁰.

Grands règlements salariaux

- Liste de toutes les ententes salariales entre les employeurs et les syndiqués pour les organisations, privées ou publiques, exerçant leurs activités au Canada et comptant 500 employés ou plus. Données mensuelles publiées depuis au moins janvier 1978.
- Les données sont récoltées par le Programme du travail (Emploi et Développement social Canada).
- Ces données ne sont pas représentatives de la population en âge de travailler ou de la population d'entreprises au Canada.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

- Nouvelle enquête trimestrielle de Statistique Canada, publiée depuis 2015.

¹⁰ Pour des renseignements plus détaillés, se reporter à <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=3830008&retrLang=fra&lang=fra>.